



Envoyé en préfecture le 30/06/2020

Reçu en préfecture le 30/06/2020

Affiché le

SLO 95

ID : 033-213300700-20200625-202043-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 JUIN 2020**

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq juin, à dix- heures, le Conseil Municipal de BRACH, Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 18 juin 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

Etaient présents : Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, Denis CHAUSSONNET, Jacques LASSALLE, Carmen PICAZO-TARDIO, Chantal BOURDELAS, Magali LARAPIDIE, Colette DUPIN, Gilles RODRIGUEZ, Franck MEYRE, Audrey JOLLY, Isabelle DUVILLARD.

Etaient absent excusé : Mme Catherine SANCHEZ pouvoir à M. Jacques LASSALLE, M. Renaud CHEIN pouvoir à M. Denis CHAUSSONNET, Sophie OLIAS—ZEITSCHHEL

Secrétaire de séance : Isabelle DUVILLARD

FINANCES 2020/ 43 N°14

FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDULLIENNE

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16 V ou L 5215-26 ou L5216-5 VI40 ;
Vu la délibération du Conseil municipal n°2018/50 n°28 en date du 21 août 2018 approuvant le Règlement d'attribution des fonds de concours de la Communauté de Communes Médullienne ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes Médullienne et notamment les dispositions incluant la Commune de BRACH, comme l'une de ses communes membres,

Vu la délibération du Conseil municipal 2020/42 n°3 en date du 25 juin 2020 autorisant Monsieur le Maire à signer le devis pour l'achat d'un véhicule électrique.

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assuré, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement ci-dessous.

INVESTISSEMENT

- Achat du véhicule électrique	20 312.50 € HT
- Fonds de concours CDC Médullienne (49.23 %)	10 000.00 €
- Autofinancement (50.77 %)	10 312.50 € HT

Après avoir écouté ces explications, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC
Tél. : 05.56.58.23.66 **** Fax : 05.56.58.12.97

Envoyé en préfecture le 30/06/2020

Reçu en préfecture le 30/06/2020

Affiché le

SLO 96

ID : 033-213300700-20200625-202043-DE

- **DE SOLLICITER** un fonds de concours à la Communauté de Communes Médullienne en vue de participer au financement d'un véhicule électrique, à hauteur de 10 000.00 €
- **D'ASSURER** le financement complémentaire par autofinancement pour un montant de 10 312.50 €.
- **D'AUTORISER**, le Maire à signer tout acte afférent à cette demande.

Fait et délibéré, les jour, mois, an ci-dessus.

Le Maire,
D.PHOENIX



1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC
Tél. : 05.56.58.23.66 **** Fax : 05.56.58.12.97
